

AR Prefecture

N° 20240201-09

063-200070712-20240202-20240201\_09-DE  
Reçu le 02/02/2024  
Publié le 02/02/2024

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2024 à 18H30**

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

**Séance présidée par : Tony BERNARD, Président**

**Date de la convocation : 25 janvier 2024**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1<sup>er</sup> février 2024 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, , Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Yves GACON, Marina DA COSTA, Didier STURMA, Christophe DOS SANTOS

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 49

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative : 3

Conseiller.e.s représenté.e.s : 3

Total votants : 55

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Serge THEALLIER à Pierre ROZE  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :**

Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ.

**Conseillers ayant voix délibérative :**

Patrice BION, Sylvie CHAUNY, Guy PRADELLE

**Secrétaire de séance : Pierre CONTIE**

**MOTION EN VUE DU MAINTIEN DE LA DOTATION HORAIRE GLOBALE  
ALLOUÉE AU LYCÉE MONTDORY A THIERS**

**Rapporteur : Tony BERNARD, Président**

**Considérant** la baisse conséquente de la Dotation Horaire Globale de 70,5 heures allouée au Lycée Montdory de Thiers, adoptée par le Comité Social d'Administration académique du Puy-de-Dôme,

**Considérant** la stabilité des effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2024/2025, avec 671 élèves en 2023 et 672 élèves en 2024,

## AR Prefecture

063-200070712-20240202-20240201\_09-DE  
Reçu le 02/02/2024  
Publié le 02/02/2024

**Considérant** que cette décision entrainerait la suppression de deux classes, une classe de seconde et une classe de 1<sup>ère</sup> générale,

**Considérant** qu'un nombre d'élèves par classe plus important entrainerait, d'une part, une dégradation des conditions d'enseignements, et d'autre part, la suppression de groupes à effectif réduit qui permettent aujourd'hui d'accompagner les élèves qui en ont davantage besoin,

**Considérant** la réduction conséquente des options et spécialités proposées aux élèves tout en limitant de dédoublement sur les matières fondamentales,

**Considérant** que le Lycée Montdory accueille des élèves d'origine sociale fragilisée, issus en grande partie de collèges classés en Réseau d'Education Prioritaire,

**Considérant** le pourcentage élevé – 40% – d'habitants sans diplôme sur le territoire de Thiers Dore et Montagne, largement supérieur à la moyenne nationale de 17%,

**Considérant**, dans un souci d'Egalité, les politiques publiques portées par la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, telles que le Dispositif de Réussite Educative (DRE), l'accompagnement à la scolarité, les interventions de l'Espace Jeune du Centre Social Intercommunal dans les collèges, les classes à horaires aménagés en musique et danse, l'accès à la culture pour tous via les visites du Musée, du Centre d'Art Contemporain ou bien encore les spectacles à destination des scolaires,

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Exprime** son opposition à toute réduction de la Dotation Horaire Globale allouée au Lycée Montdory de Thiers,
- **Demande** à M. le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand de revoir toute décision qui viendrait à réduire cette dotation horaire.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 49

Représentés : 3

Non-participation : 0

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

